

Formation à distance

Lieu de la formation

Angers

Contacts
Sylvie SCHUBENEL
Sophie MARIONNEAU
capacite-droit@univ-angers.fr

Responsable de la formation
Sophie LAMBERT-WIBER
sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg

CAPACITÉ EN DROIT

Pré-requis

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

Objectifs

Elle permet de :

- Acquérir les connaissances juridiques de base, nécessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- Se présenter à certains concours ;
- Préparer une Licence en Droit sans baccalauréat .

Poursuite d'étude

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser la promotion sociale).

Public visé

Aucun diplôme n'est exigé.

Être âgé de 17 ans minimum au 1^{er} octobre de l'année d'inscription.

Cette formation n'est pas ouverte aux personnes ne résidant pas en France.

Une seule inscription est autorisée. Il est interdit de s'inscrire la même année dans plusieurs universités sous peine de sanctions.

Programmes

PREMIÈRE ANNÉE

UE 1 : Droit civil

- Introduction à l'étude du Droit privé

- La personne, ses droits et ses obligations

Mise en ligne des cours : lundi 27 septembre 2021

Regroupements : Samedis 16 octobre et 4 décembre 2021

Examen le samedi 11 décembre 2021, amphi. Bodin

UE 2 : Droit commercial

- Notions et entreprise individuelle commerciale

- Les sociétés commerciales

Mise en ligne des cours : lundi 13 décembre 2021

Regroupements : Samedis 8 janvier et 5 mars 2022

Examen le samedi 12 mars 2022, amphi. Bodin

UE 3 : Droit public

- Droit constitutionnel

- Droit administratif

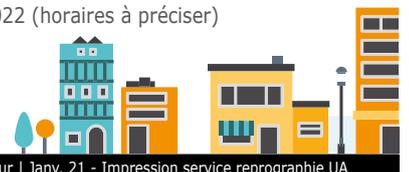
Mise en ligne des cours : lundi 14 mars 2022

Regroupements : Samedis 19 mars et 21 mai 2022

Examen le samedi 11 juin 2022, amphi. Bodin

Stage optionnel en 1ère année

Examens 2^e session: samedis 3 et 10 septembre 2022 (horaires à préciser)



SECONDE ANNÉE

Rappel : les unités sont composées de la façon suivante et chaque élément d'une unité reçoit la mention a ou b

UE 1 : Droit pénal et Economie

Mise en ligne des cours : lundi 27 septembre 2021

Regroupements : Samedis 6 novembre et 4 décembre 2021

Examens le samedi 11 décembre 2021, amph. Bodin et salle 308

UE 2 : Procédure civile et Droit administratif

Mise en ligne des cours : lundi 13 décembre 2021

Regroupements : Samedis 8 janvier et 5 mars 2022

Examens le samedi 12 mars 2022, amph. Bodin et salle 308

UE 3 : Droit privé notarial et Droit du travail

Mise en ligne des cours : lundi 14 mars 2022

Regroupements : Samedis 9 avril et 14 mai 2022

Examens le samedi 11 juin 2022, amph. Bodin et salle 308

Examens 2e session : samedis 3 et 10 septembre 2022 (horaires à préciser)

Stage d'un mois obligatoire en 2ème année (140h minimum) ou projet tutoré

N.B. : Les dates de regroupement et de mise en ligne des cours sont données à titre indicatif. Chaque regroupement dure environ 3h, de 9h15 à 12h15 (Créneau horaire indicatif).

Le jury délibère à l'issue de chaque semestre et en fin d'année universitaire a lieu le jury d'année.

— Modalités pratiques

Renseignements-Inscriptions

Inscription : du 12 au 20 juillet et du 23 août au 23 septembre 2021.

La Capacité en droit est accessible en formation initiale ou en formation continue selon les profils.

Demande de dossier pour la formation initiale : capacite-droit@univ-angers.fr.

Contactez la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, Pôle licence et formations spécifiques - bureau 105
13 allée François Mitterrand- BP 13633 - 49036 ANGERS cedex 01.

Frais d'inscription en formation initiale : 270 euros.

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 92 euros (à régler avant l'inscription).

Attention, si vous appartenez à l'un des profils suivants, vous relevez de la formation continue :

- salariés d'entreprises privées ou publiques ;
- membres des professions libérales ;
- personnes en Congés Individuels de Formation (OPACIF, FONGECIF) ou relevant d'un congé de formation ;
- demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage ;
- personnes sans emploi, avec ou sans allocation chômage ;
- personne sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active, percevant une rémunération de la région ;
- et tous publics reprenant des études après une interruption d'au moins deux ans.

En formation continue, les tarifs d'inscription sont différents selon votre profil.

Demande de dossier pour la **Formation continue** : Contacter la Direction de la Formation continue (DFC) 19, rue René Rouchy - 49100 ANGERS | formationcontinue@univ-angers.fr

Séminaire de rentrée, «Présence obligatoire»

1^{re} année : vendredi 24 septembre 2021, de 13h à 16h30, amph Volney (rez-de-chaussée)

2^e année : samedi 25 septembre 2021, de 9h à 12h, Amph Lagon (3^e étage).

Réinscription uniquement par internet sur l'ENT : du 9 au 20 juillet et du 23 août au 23 septembre 2020.